

SCI Michel THOMAS - contact

De: Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>
Envoyé: jeudi 6 avril 2023 10:40
À: SCI Michel THOMAS - contact
Cc: Cabinet TROUVIN
Objet: SCI MICHEL THOMAS / PLATEFORME DU BATIMENT - Précisions de B3E sur les diagnostics complémentaires à réaliser

Bonjour Monsieur THOMAS,

J'ai pu avoir un échange téléphonique ce matin avec Monsieur DORBEAU de la société B3E afin de mieux comprendre la teneur des diagnostics complémentaires à réaliser au terme de son rapport.

Il m'a précisé que cela concerne deux points :

En premier lieu, il a pu observer lors de ses visites sur site la présence d'humidité au niveau des plafonds des appartements appartenant à la RIVP et SEQENS, ce qu'il présume être la conséquence d'un défaut d'étanchéité de la toiture. Selon Monsieur DORBEAU, ce sujet mérite donc d'être traité MAIS sans pour autant devoir retarder la mise en œuvre des solutions réparatoires concernant les canalisations

En second lieu et comme évoqué dans son rapport, Monsieur DORBEAU estime qu'il est important de mettre en œuvre des procédures d'entretien et de surveillance du local eau potable situé au sous-sol, dont les canalisations sont en partie corrodées et non entretenues.

Par ailleurs, je vous tiendrai informé dès que j'aurai un retour sur la question du diagnostiqueur.

Bien à vous,

Laurent MARTIGNON
Avocat au Barreau de Paris

